



Non renouvellement de bail

Par **vero**, le **15/06/2009** à **20:00**

Bonjour,voici ma situation:mon proprietaire ma fait part du non renouvellement de mon bail au 27.07.2010fin de celui ci pour cause de probleme familiaux en recommander avec accusé de reception le 05.06.2009.toutefois il ne dit pas s'il va occuper le logement ou le vendre dois-je tenir compte de ce courrier?en outre en janvier 2009 il ma demander de mettre mon bail a jour car nous ne l'avions pas ressigner depuis ma date d'entree en aout 2002 pour que tout soit a jour pour son comptable j'ai la nette impression de mettre faite avoir et puis-je faire quelques chose? je viens d'apprendre qu'il a fait la meme chose a mon voisin et ensuite lui faire part de pas lui renouveler son bail.je suis veuve depuis 2 ans avec 2 enfant et il est tres difficile de trouver un logement a l'annee dans ma region merci de votre aide en outre mon proprietaire en plus a decider d'augmenter le loyer de 30 E a partir du mois prochain en a t'il le droit?
veronique.

Par **Solaris**, le **15/06/2009** à **21:26**

Bonjour,

Pourriez vous préciser le régime de votre bail: habitation? meublé? résidence principale?
Merci

Par **vero**, le **16/06/2009** à **00:15**

bonsoir,mon contrat de location habitation principale

Par **vero**, le **16/06/2009** à **23:26**

bonsoir j'ai oubliee de vous signaler que je n'ai ni paraphees les pages de ce bail ni precede ma signature de "lu et approuve" je ne sais pas si cela est important. merci bonne soiree